

crechesfribourg.ch krippenfreiburg.ch



L'éducation précoce pour prévenir la pauvreté

La Confédération conduit un programme de lutte contre la pauvreté depuis 2014. Dans une déclaration commune, Confédération, cantons, villes et communes se sont engagés à favoriser l'éducation précoce et un soutien adapté aux parents. Cet engagement a été pris en novembre dernier, lors d'un bilan

intermédiaire de ce programme fédéral qui se poursuit jusqu'en 2018. Fribourg reconnaît également, dans un récent rapport du Service social cantonal, l'importance des structures d'accueil dans la prévention de la pauvreté (p.2). Et pourtant, l'accès aux crèches est actuellement très limité pour les familles en situation sociale difficile ou migrante. En cause, différents facteurs, selon le professeur Giuliano Bonoli : la pénurie, le coût, les horaires de travail atypiques ou irréguliers, notamment (p.3). Mais à Fribourg, un obstacle de taille doit être signalé: les subventions communales sont destinées prioritairement à la conciliation travail-famille, autrement dit aux familles actives sur le marché du travail. Ce qui limite sérieusement l'accès pour les familles en situation de chômage, d'aide sociale, de maladie ou d'invalidité.

Des mesures d'éducation précoce existent cependant dans le canton, soutenues par la Confédération pour favoriser l'intégration des migrants, fournies par l'Association Education familiale (p.4). Il s'agit notamment de cours de langue et de soutien à la parentalité, que cette association ouvre à toutes les familles. Reste que, pour garantir l'égalité des chances, des efforts supplémentaires doivent être engagés, et que canton et communes acceptent le financement de l'accueil des enfants dans un but de socialisation, que ce soit dans les crèches ou d'autres structures.

Inégalités d'accès à l'accueil collectif préscolaire

Les familles à bas revenus, peu qualifiées et/ou issues de la migration sont moins représentées dans les crèches et sont même moins nombreuses à en faire la demande, alors que la fréquentation de celles-ci est considérée comme un levier important pour casser le cycle intergénérationnel de la pauvreté (voir Rapport pauvreté ci-contre).

Plusieurs études récentes (voir p.3) mettent en évidence ce biais social et l'existence d'un « **effet Matthieu** », autrement dit un cumul d'avantages pour les plus favorisés et de désavantages pour les moins favorisés.

Dans le canton de Fribourg, ce biais social est marqué. En 2007, une enquête la FCGF relevait que 75% des familles dont un enfant était à la crèche avaient un revenu brut annuel de 80'000.- et plus. En 2013, dans sa recherche en action et politique sociale, A.Wicht remarquait que ce biais est visible déjà au moment de la demande d'une place en crèche. En effet, 2/3 des demandes émanaient de parents ayant des formations de niveau tertiaire, et 3/4 un revenu égal ou supérieur au revenu brut médian.

Le portrait-type de la famille demandant, puis ayant obtenu une place en crèche en Ville de Fribourg était le suivant: « Parents bien formés, avec des revenus moyens à élevés, en emploi et de nationalité suisse. Cette famille doit attendre entre 9 et 18 mois pour pouvoir placer son enfant à la crèche, avoir des grands-parents à proximité, et accepter et/ou pouvoir supporter une baisse de revenus liée à la réduction importante (30-50%) du taux d'activité de la mère ».

Effet Matthieu : Cette expression fait référence à une phrase de l'évangile selon saint Matthieu : « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. ». Le terme est dû au sociologue américain Robert K. Merton.

Pauvreté dans le canton de Fribourg

Graves conséquences pour les enfants

Le rapport 2016 de la Direction de la santé et des affaires sociales sur la pauvreté et la situation sociale vient de sortir. Il présente de manière détaillée les données économiques et les ressources financières des ménages. Selon ce rapport, le taux de pauvreté s'élève ainsi à 3%, alors que le risque de pauvreté atteint les 10%. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées avec un taux de pauvreté de 16%.

Le rapport analyse la pauvreté au travers des six conditions de vie que sont les ressources économiques ; la santé ; le travail ; l'éducation, la formation et la culture ; la famille, les générations et l'égalité hommes-femmes ainsi que le logement. Voici ci-dessous quelques extraits de cette analyse:

•Avoir des enfants, un risque supplémentaire de pauvreté

En matière de travail, trois risques majeurs peuvent compromettre la réalité des personnes en situation de pauvreté: être exclu du marché du travail, être faiblement rémunéré (ou avoir des conditions de travail instables) et avoir des enfants, en particulier pour les femmes élevant seules leurs enfants. Le taux de pauvreté chez les familles monoparentales atteint même 16%.

•**Un manque de formation** durant la jeunesse constitue un facteur de risque important de pauvreté et peut représenter un « écart difficile à combler par la suite ». Le rapport relève que: « Dans le canton de Fribourg, la part de jeunes, issus de familles dont le statut économique, social et culturel est bas, est plus importante dans la filière exigences de base (52%) que dans la filière pré-gymnasiale (15%). Cette variation en fonction des filières est également observée pour les jeunes issus de la migration (47% dans la filière exigences de base et 17% dans la filière pré-gymnasiale). » (p.IV)

• **Graves conséquences sur les enfants :** « Les conséquences de la pauvreté des familles sont considérables à plusieurs niveaux. La plus dommageable et la plus souvent oubliée est la pauvreté des enfants. Or, les répercussions sur leur vie peuvent être sévères : entraves au développement, problèmes de santé plus fréquents, contacts sociaux moindres, carrière scolaire écourtée... » Plus loin, les auteurs du rapport soulignent : « **L'un des principaux leviers pour casser les cycles intergénérationnels de pauvreté est le développement de crèches.** Un accueil précoce des enfants défavorisés dans des structures collectives a un effet très bénéfique sur les capacités d'apprentissage et sur les chances de sortie de la pauvreté. L'effet positif est d'autant plus fort que les enfants intègrent la structure précocement (6-12mois). »

Rapport complet:

www.fr.ch/sasoc/files/pdf88/fr_rgc_pauvrete_def.pdf

« La pauvreté des enfants est une bombe à retardement »

Ce sont les termes utilisés par la conseillère Anne-Claude Demierre, lors de la présentation de ce rapport. « Nous devons trouver les remèdes pour effacer les stigmates de la pauvreté, éviter qu'elle ne parasite toute une vie. C'est une responsabilité de toute la classe politique. », a-t-elle encore souligné.

Ce premier rapport sur la pauvreté sera réactualisé régulièrement. Il est conçu pour être un instrument qui permette de définir les mesures qui collent au plus près de la réalité.

Inégalités d'accès à l'accueil collectif pour les familles migrantes

Le professeur de l'IDHEAP-UNIL, Giuliano Bonoli, a conduit en 2015 une étude avec Dr. Cyrielle Champion, ex-IDHEAP-UNIL, dans le canton de Vaud, pour identifier les facteurs responsables de la sous-représentation d'enfants de certaines nationalités parmi les usagers des structures collectives d'accueil préscolaire (crèches). Cette étude faisait suite à une précédente recherche (2013) du même professeur qui mettait également en évidence l'existence d'un biais social dans le canton de Vaud.

Au nombre des facteurs explicatifs de cette sous-représentation d'enfants issus de la migration, les auteurs de l'étude de 2015 relèvent, en premier lieu, le coût des places d'accueil, ainsi que la pénurie de places et les listes d'attente, mais également les horaires de travail atypiques et irréguliers (fréquents auprès des familles considérées) qui s'avèrent souvent incompatibles avec une prise en charge régulière dans les crèches.

Les auteurs de l'étude font des recommandations pour réduire ce biais envers les familles migrantes :

- 1) Prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts de garde pour les familles à bas revenu
- 2) Développement des places de socialisation
- 3) Amélioration de la valeur pédagogique de l'accueil familial de jour
- 4) Sensibilisation des directeurs-trices à la problématique du biais social
- 5) Mise en place d'une politique d'information active.



Ungleichheit beim Zugang zu Kindertagesstätten für Migrantenfamilien

In einer 2015 veröffentlichten Studie beschäftigen sich Giuliano Bonoli, Professor am IDHEAP der Universität Lausanne und Dr. Cyrielle Champion, ehemalige Professorin am IDHEAP-UNIL, mit der Frage, wieso Kinder aus bestimmten Herkunftsländern in vorschulischen Betreuungseinrichtungen (Krippen) des Kantons Waadt untervertreten sind*. Bereits 2013 führte Bonoli eine ähnliche Studie durch, die eine soziale Ungleichheit im Kanton Waadt aufzeigte**.

In ihrer Studie von 2015 führen die Autoren mehrere Gründe dafür auf, wieso es in den Krippen so wenig Migrantenkinder gibt. Zu den Hauptursachen zählen die Kosten und die Knappheit der Betreuungsplätze sowie die Wartelisten. Aber auch die speziellen, unregelmässigen Arbeitszeiten (die viele der untersuchten Familien angaben) lassen sich oft nicht mit einer regelmässigen Betreuung in einer Krippe vereinbaren.

Bonoli und Champion liefern in ihrer Studie auch Empfehlungen, um die Situation für Migrantenfamilien zu verbessern:

- 1) Beteiligung des Staates an den Betreuungskosten für Familien mit niedrigem Einkommen;
- 2) Schaffung von Sozialisierungsplätzen;
- 3) Verbesserung des pädagogischen Werts der Betreuung in Tagesfamilien;
- 4) Sensibilisierung der Krippenleiterinnen und -leiter für die Problematik der sozialen Ungleichheit;
- 5) Einführung einer aktiven Informationspolitik.

Références biais social:

*Bonoli, G. & Champion, C. (2015) L'accès des familles migrantes défavorisées à l'accueil collectif préscolaire : Où et comment investir ? Etude réalisée pour le Bureau vaudois de l'intégration

*Bonoli, G. & Vuille, S. (2013) L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud, Lausanne, Fondation pour l'Accueil de Jour de Enfants (FAJE), Research report

*Wicht, A. (2013) Accueil en crèche en Ville de Fribourg - Pénurie et inégalités d'accès, Master Action et politiques sociales HES-SO

*Schlanser, R. (2011). Logiques sociales de l'utilisation des structures d'accueil collectif pour la petite enfance en Suisse. Mémoire Master en politique et management publics IDHEAP

Actualités - Aktuell

Incidations cantonales à la création de places

Le Grand Conseil a accepté, lors de sa session d'octobre dernier, une motion qui demande de reconduire les fonds d'incitation cantonaux à la création de places d'accueil extrafamilial. Le fonds devrait être alimenté par une augmentation de la contribution des employeurs, en compensation des baisses d'impôts pour les entreprises dans le cadre de la RIE III.

Droits de l'enfant à Genève

La ville de Genève vient de publier son plan d'actions pluriannuel 2015-2016. Dans ce rapport, le Conseil administratif développe ses engagements sur trois axes: améliorer la qualité de vie et la sécurité; promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants et promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.



Soutien précoce et apprentissage de la langue

L'association pour l'Education familiale offre depuis 1998 conseil et accompagnement aux familles du canton de Fribourg. Ses activités se sont fortement développées ces dernières années et l'association a reçu en 2013 le Prix du Social du canton de Fribourg.

L'Education familiale est active dans tous les districts et propose des rencontres entre parents au centre commercial, chez le pédiatre ou à la maternité, où ils peuvent échanger entre eux et avec une professionnelle sur des situations éducatives. L'association organise aussi des ateliers thématiques et se déplace dans les familles en cas de besoin.

L'association fribourgeoise collabore également au programme cantonal d'intégration des migrants. Avec l'OSEO, elle anime des cours de langue « J'apprends le français avec mon enfant », où en chantant, bricolant ou bougeant les parents apprivoisent la langue.

Ecole Plus est également au programme de l'Education familiale. Il s'agit d'un atelier pour préparer les enfants à l'entrée à l'école et qui est donné dans plusieurs langues, dans plusieurs districts et avec l'aide d'interprètes.

Evolution des dépenses communales pour l'accueil extrafamilial de la petite enfance, fortes disparités

Actuellement, le sésame pour obtenir une place en crèche est l'emploi. En effet, les communes sont prêtes à financer l'accueil des enfants, mais en priorité pour les parents qui travaillent. Cette condition exclut de facto un certain nombre d'enfants de familles en situation économique et sociale difficile (chômage, invalidité, maladie, aide sociale, asile). Le graphique ci-dessous présente les dépenses communales pour l'accueil de la petite enfance (crèches, accueil familial et maternelles) au cours de ces dernières années.

Dépenses communales pour l'accueil de la petite enfance entre 2000 et 2015

en % du total des charges financières communales nettes

Données du Département des Communes

Graphique établi par la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

